

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Aménagement du territoire, gestion forestière
et conscience sociale.

Les Forestiers Provençaux se souviennent des étés
1989...

2003...

2016...

2022.

et sont inquiets...

Depuis l'an dernier ces feux aux proportions gigantesques
se sont étendus dans quasiment toute les régions de France

Feux extrêmes, feux hors normes... mégafeux???

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
SYLVICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Le réchauffement climatique est désormais une réalité mais

Aujourd'hui il ne fait plus aucun doute : 90% des feux de Forêt sont déclarés d'origine humaine et si l'on analysait dans le détail, il est fort probable que 98% serait plus vraisemblable.....



Les responsabilités sont donc clairement établies.....

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Jusqu'à ces dernières années et souvent encore aujourd'hui, la réponse donnée concernait **la lutte et la défense** :
l'armement ... le surarmement des pompiers ...
« La guerre du feu pour certains »



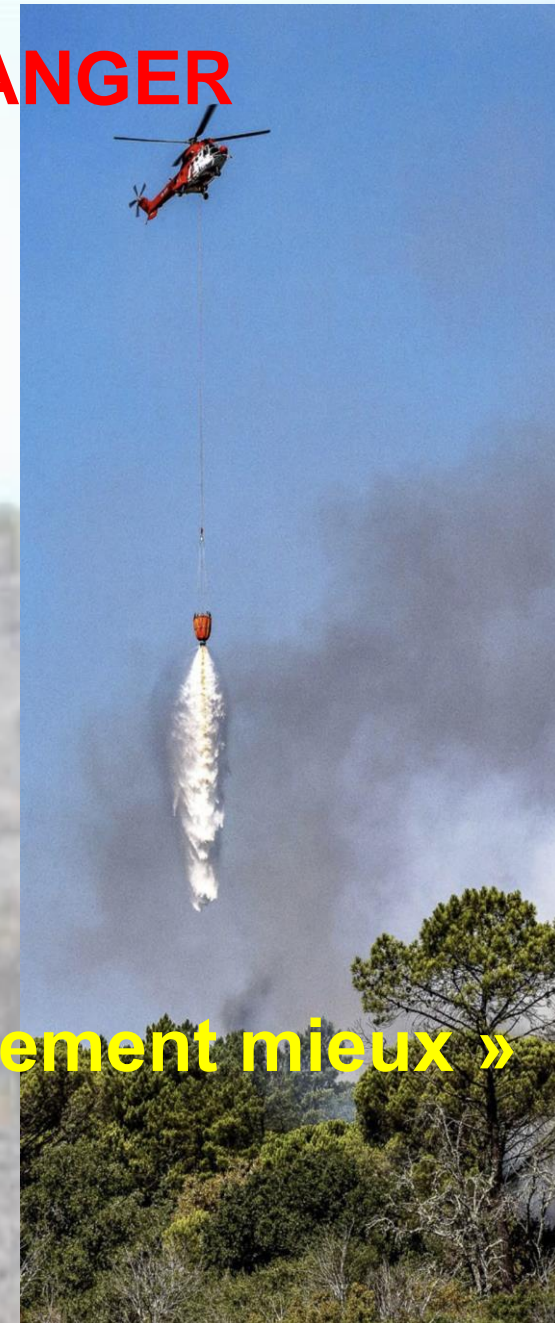
C'est certes un préalable **nécessaire**
et
indispensable
mais toujours insuffisant

La société s'est satisfaite depuis vingt ans de ces réponses, aujourd'hui il faut déplacer le débat

« Gagner la guerre c'est bien ,l'éviter c'est tellement mieux »



et
appeler à la conscience sociale de tous nos concitoyens.



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Anticipation et Prévention :

C'est aussi plus de contraintes pour notre société:

-plus d'obligations

-plus d'interdits

-plus de répression

tout comme pour la sécurité routière

Il y a plus de 20 ans, quand la société a compris quel était le coût des accidents de la route, la politique mise en œuvre a permis de diminuer les accidents et même si beaucoup de travail reste encore à faire sur la cause matérielle (entretien des routes par exemple...), pour ce qui est de la cause humaine: la répression a porté ses fruits.

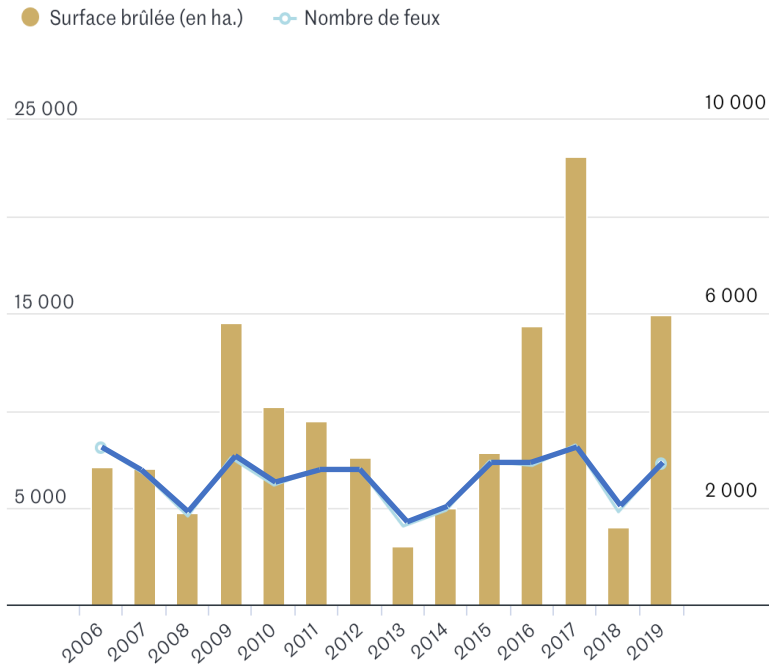


Tant pis si la peur du radar paraît difficilement supportable... !!!

Améliorer les moyens de lutte, **qui sont nécessaires et indispensables**, ne règle pas le problème sur le fond :

**La vraie question est de TROUVER LES VOIES ET MOYENS
POUR EVITER TOUS DÉPARTS DE FEU.**

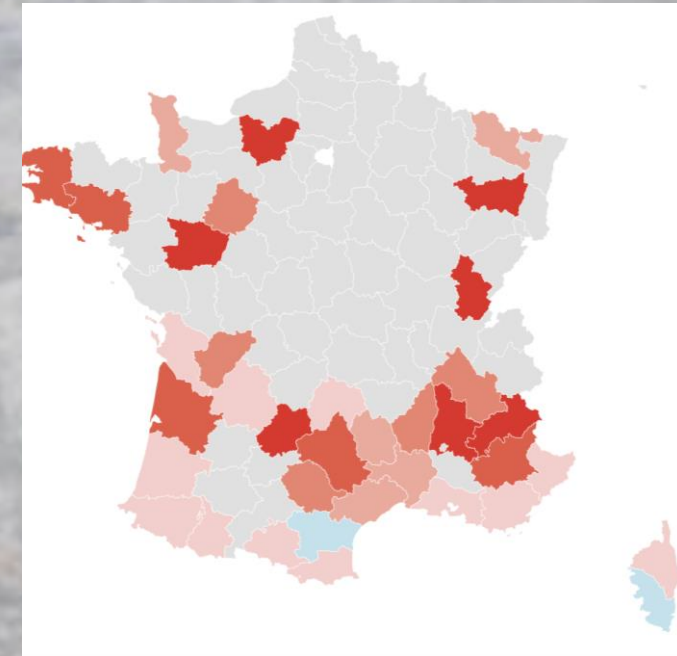
PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER



Depuis quelques années les stratégies de défenses ont fait d'énormes progrès **et c'est tant mieux.**

Les statistiques font apparaitre un nombre variable des ha brûlées, une baisse sensible certaines années, **Mais le nombre de mises à feu sont restées quasiment identiques :**

Les départs de feux **non maîtrisés dans les 10 minutes** génèrent les mégas feux qui font l'actualité chez nous, mais aussi un peu partout en France, en Europe et dans le monde.



Le cas de la Gironde en 2022 est très étonnant car il s'agit d'une région dans laquelle la DFCI a été inventée par les forestiers après le méga feu de 1949

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Les temps changent :

Les effets du changement climatique doivent nous faire comprendre que:
« **profiter de la nature** quoiqu'il en coûte », peut avoir de graves conséquences pour chacun, **pour sa vie et pour ses biens ...**

Il manque une prise de conscience et de responsabilisation de nos concitoyens: par manque de connaissances ou par mauvaises informations.



Chaque citoyen doit désormais devenir acteur de sa protection c'est le sens des Obligations Légales de Débroussaillage

LA CULTURE DU RISQUE N'EXISTE PAS POUR L'INCENDIE

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

La Défense des Forêts Contre l'Incendie a ses lignes budgétaires, les SDISS et les autres forces de secours aussi.

« **La valeur du sauvé** » c'est la terminologie employée par nos sénateurs pour dire autrement ce que Fransylva 13 demande depuis 2005,

Quel est : LE COUT GLOBAL D'UN INCENDIE ???

au-delà:

- des pertes matérielles qui pour tout ou parties sont intégrées dans un système assurantiel,
- des pertes d'exploitations pour ceux qui travaillent dans ces espaces :les forestiers, les agriculteurs, le tourisme et les loisirs...



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
SYLVICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

LE COUT GLOBAL D'UN INCENDIE

Il faut aujourd'hui comptabiliser:

- les préjudices humains (pertes de vies humaines, les maladies, les traumatismes, les arrêts de travail ...)
- le cout d'évacuation et de nettoyage des hectares brulés
- le cout des replantations et/ou de l'aide à la régénération,
- le cout des tonnes de CO2 envoyés dans l'atmosphère



- quel est le **bilan carbone** des récents incendies de Gironde, de Bretagne et des Bouches-du-Rhône?
- A combien estime-t-on l'interruption pour plusieurs dizaines d'années des **services environnementaux** des zones impactées : puits de carbone, qualité de l'eau, qualité de l'air ...?
- Quelle est l'incidence chiffrée de ces incendies sur la **biodiversité** que nous voulons tous protéger.

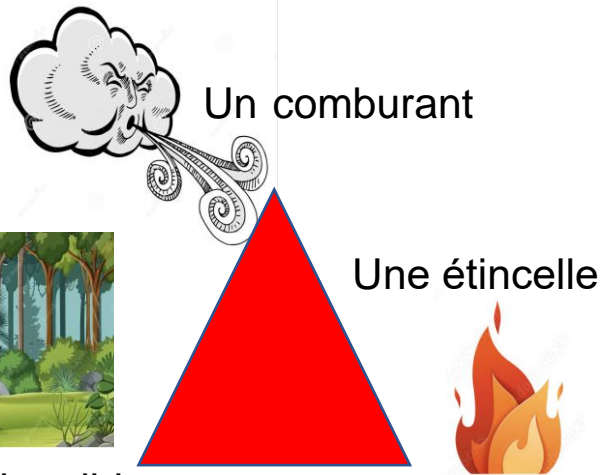
**la forêt accueille 80% de la biodiversité française,
Préservez avant tout cette forêt...**

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Pour savoir comment on peut agir et comment on peut anticiper l'émergence, puis la propagation ou le ralentissement des feux, Il est important d'analyser le « **triangle du feu** »

Le feu n'apparaît qu'à la condition qu'il trouve en un endroit donné :

comburant: le vent, **combustible:** la forêt et **étincelle:** le plus souvent la main de l'homme



Un combustible

coupes, le respect des **équilibres écosystémiques** sont autant de freins qu'il est urgent de desserrer.

*Pour l'étincelle due à la main de l'homme, un travail considérable est à faire pour déclencher la conscience sociale qui s'impose : éducation et information, surveillance, responsabilisation, **dissuasion et répression...**

*Pour le comburant, **nous ne maîtrisons pas le vent**

*Pour le combustible, le **forestier** public ou privé ne peut que contribuer à la maîtrise de la quantité de biomasse dans les conditions d'une **gestion forestière** qui est devenue complémentaire de la **DFCI**.: c'est une évidence. Encore faut-il que les forestiers aient les moyens d'une gestion raisonnée et raisonnable dans un contexte où la **faible valeur des bois**, la **difficile acceptabilité** des



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Les réflexions qu'il nous faut mener aujourd'hui doivent être multiples tout comme les solutions à y apporter, tant au niveau de l'**anticipation**, de la **prévention** et de la **lutte**.

Anticipation, prévention et lutte, c'est tout à la fois dans le débat concernant la Défense des Forêts Contre l'Incendie

LA LUTTE: C'est le travail des hommes du feu, leur savoir faire ,leur stratégie et leur armement .Des progrès considérables ont été faits ces 20 dernières années. Bravo aux sapeurs pompiers, à la protection civile, à l'ONF, aux forestiers sapeurs du département, aux bénévoles de CCFF. Ils savent nous parler de leurs combats.

LA PREVENTION: L'information, la formation, la connaissance et la pratique d'une véritable culture du risque peuvent faire émerger la conscience sociale qui fait aujourd'hui défaut .Chaque citoyen doit devenir l'acteur de sa protection. C'est une question qui mérite tout un débat ...

L'ANTICIPATION: C'est avant tout une réflexion sur l'aménagement du territoire. C'est l'une des préoccupations majeure des Forestiers qu'ils soient publics ou privés.....

Quelques unes de nos réflexions sur ce sujet ...

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: une réflexion sur l'aménagement du territoire.

La loi d'Orientation Forestière de 2001 stipule dans son article L1 :

« *La mise en valeur et la protection des forêts sont **reconnues d'intérêt général**. La politique forestière prend en compte les fonctions économique, environnementale et sociale des forêts et **participe à l'aménagement du territoire**, en vue d'un développement durable* ».

Dans notre pays , la grande politique de l'aménagement du territoire **a disparu**.

La question que doivent se poser les urbanistes:

la forêt est elle un péril pour la ville
ou c'est la ville qui met la forêt en danger?

d'ou vient le risque ?

de la ville

ou de la forêt?

Les forestiers ont leur réponse !!!

En fait, la question ne sera jamais résolue tant que:

les espaces naturels et forestiers ne seront pas considérés comme une

COMPOSANTE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE !!!



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: Opposer développement urbanistique-économique et protection de l'environnement est une erreur, **mais les concilier est un exercice très délicat.**

La déprise agricole a généré un double effet: le développement de l'urbanisation et l'extension des zones naturelles et forestières.....

Aujourd'hui ,les deux se rejoignent et

il n'y a plus d'interface entre les zones urbaines et les zones naturelles.

Défendre les habitations ou la forêt:
les pompiers ont-ils le choix?

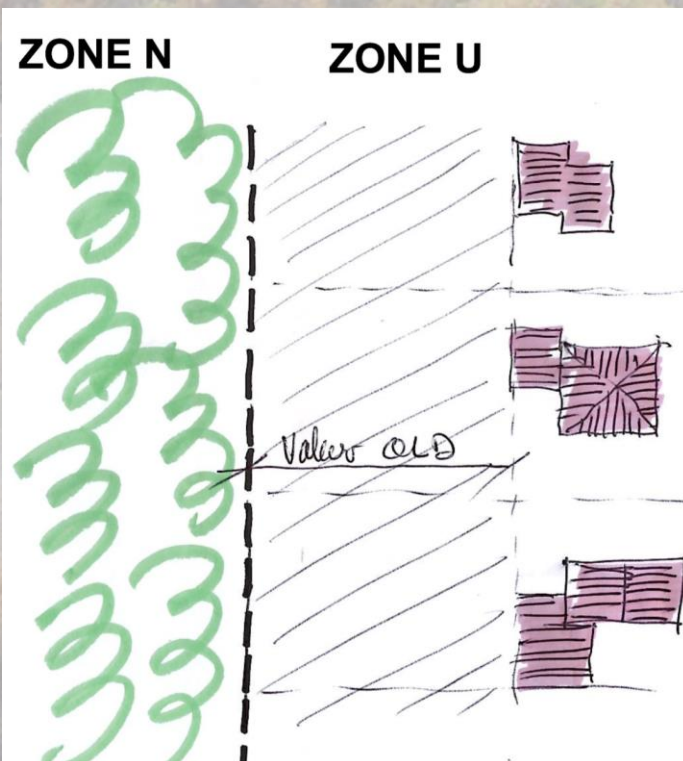
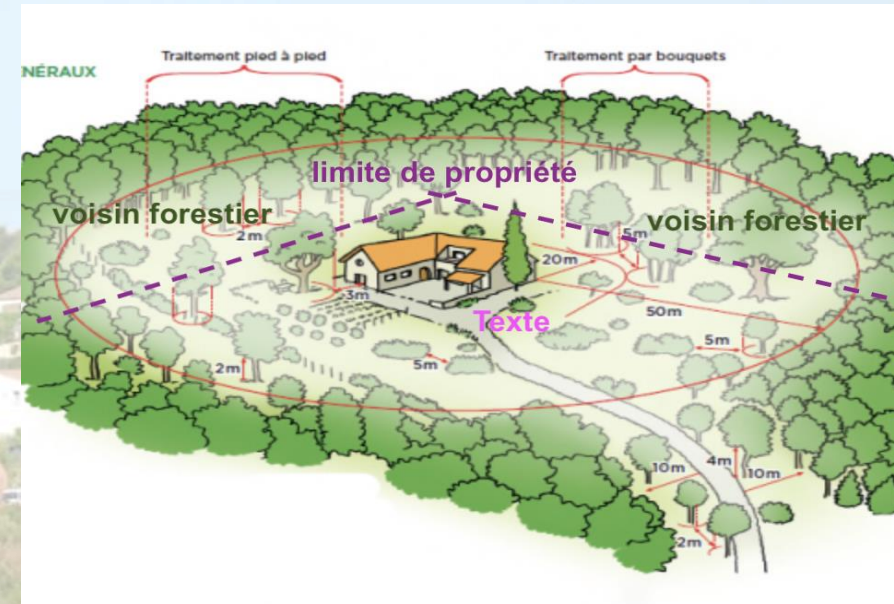


PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: Dans les documents d'urbanisme,
Il faut retrouver la notion d'interface entre forêt et habitat

Ecrire dans les **PLU/i** les mesures à minima qui vont permettre **d'éviter les départs de feux**, autour des bâtiments et des infrastructures...

-Pour le domaine bâti, les OLD doivent s'appliquer sur la **zone urbaine** et non sur la zone naturelle mitoyenne, ce qui évitera de pénétrer chez le voisin, souvent propriétaire forestier et qui éloignera d'autant le bâti de la forêt.



l'OLD pourrait suivant le cas être porté de 50 à 100m...
Une zone inconstructible de la valeur de l'OLD doit s'appliquer depuis la limite de la zone N **dans la zone U**

-Pour les ouvrages d'infrastructure voierie, chemin de fer ou lignes électriques les mêmes dispositions devraient figurer sur les documents PLUi opposables aux tiers.

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: Les zones naturelles, une **composante de l'aménagement du territoire**

Avec une volonté affirmée de mise **sous cloche** (souvent renforcé par un **EBC...**) les espaces naturels **N** de nos **PLUi** sont déclinés sans aucun lien avec la notion de **nature**,

Paradoxalement ils sont indicés:

carrières, Nc

dépôts, Nd

cimetières, N

parc photovoltaïque, Ner

terrains militaire NG

champ de tir, Nsv

Mais aucun indice lié à leurs spécificités ou fonctions

- production de bois,

- qualité de l'eau

- accueil du public

-DFCI.



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: Il faut trouver dans les documents d'urbanisme,
une approche raisonnée de la question du feu de forêt.

Comment rendre les espaces naturels moins vulnérables grâce à une politique durable d'aménagement?

Aujourd'hui, seuls les aspects liés à la biodiversité ou aux paysages sont définis dans les zones N:

Trame Verte et Bleu,
sites remarquables,
éléments du patrimoine....



Demain il faut considérer toutes les fonctions des espaces forestiers et naturels:

- Les zones spécifiques à protéger peut-être en lieu et place des EBC...
- **Les infrastructures indispensables à l'aménagement DFCI des massifs,**
- Les infrastructures nécessaires à la gestion forestière et à l'accès aux massifs.
- Les équipements particuliers liés aux activités d'accueil du public.

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION Les prescriptions de la DFCI doivent être opposables aux tiers .

Pourquoi sont elles déconnectés du document d'urbanisme?

Les PDDFCI auraient toute leur place dans les PLUi:

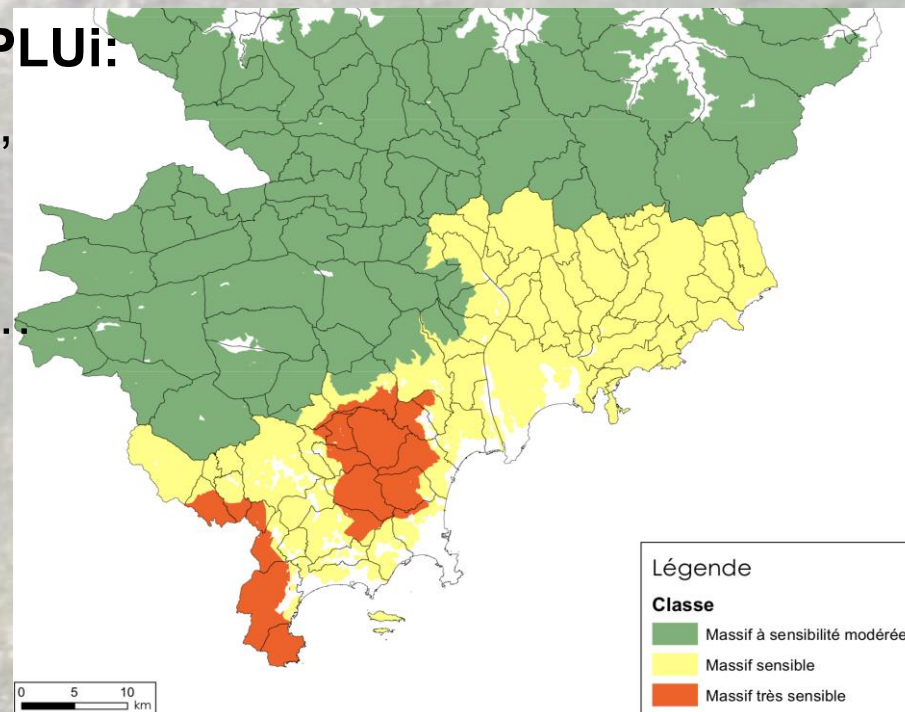
Les pistes DFCI , les cartographies existent et BDS,

Les zones d'appuis ,

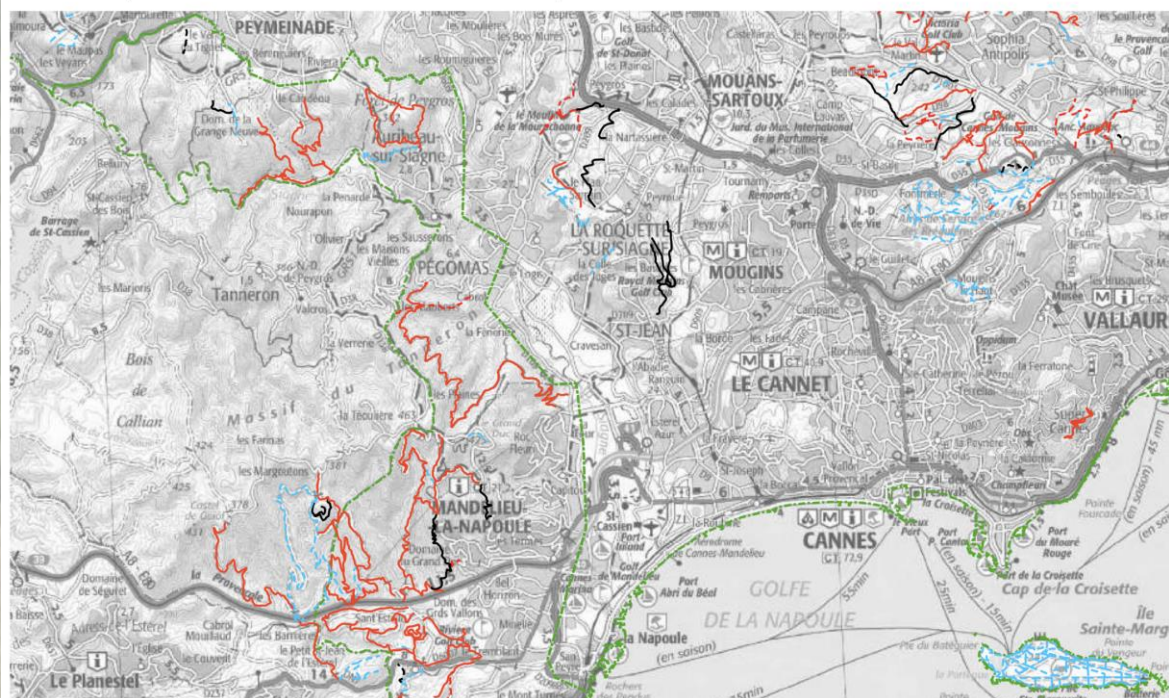
Les aires de retournement

Les citernes et points d'eau...

mais aussi les pistes forestières,



PDDFCI Alpes-Maritimes 2019 - Priorisation des pistes DFCI - Massifs Estérel - Tanneron et Îles



Quant aux PPRIF, lorsqu'ils existent , ils sont intégrés aux PLUi, mais il faudrait les repenser comme de véritables outils d'aménagement...et non comme des règlements coercitifs et répressifs.

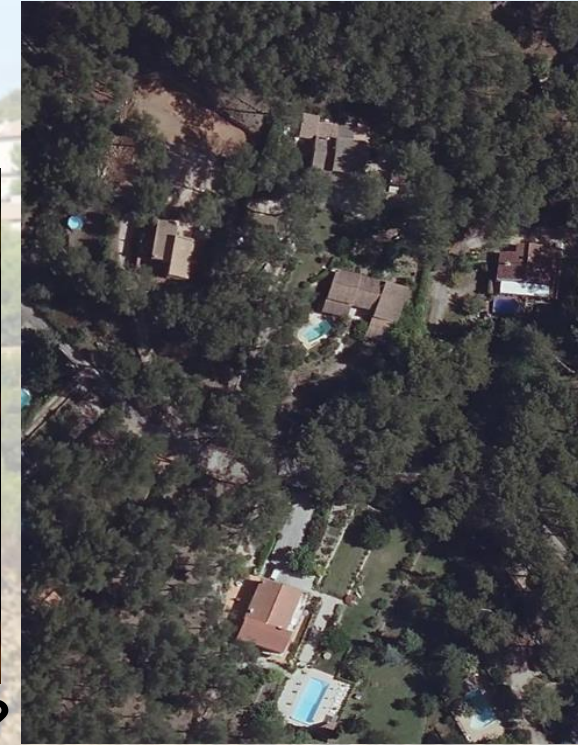
PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: L'aménagement du territoire c'est pour demain ,
mais n'oublions pas le **bâti existant**

Il existe, dans bien de nos communes des petits vallons arborés desservis par un chemin étroit avec un parcellaire très dense , des haies de cyprès pour clôture...
les OLD (s'ils sont faits) **seront ils suffisants?**

Dans ce cas la forêt est devenue un **vrai danger pour l'habitat...**

Ces **havres de paix** où il fait bon vivre
et où il est agréable de prendre l'apéro
sous l'arbre de la terrasse.....
pourront se transformer en enfer



Quelles solutions pour anticiper?

Comment des riverains responsables pourraient prendre à titre personnel ou collectivement des mesures pour assurer leur propre sécurité.

Cette notion d'auto protection n'est pas encore dans notre culture

PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

ANTICIPATION: au delà de l'aménagement du territoire.....

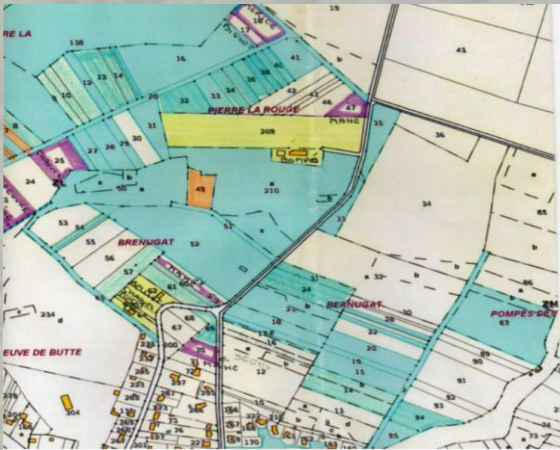
Nos forêts doivent devenir des **espaces moins vulnérables**

Pour limiter les effets du changement climatique, il est urgent de diminuer la biomasse de nos forêts, il faut dynamiser la gestion forestière

et « **Sortir du bois** »

Le morcellement :

un frein à la gestion de nos forêts:
les outils existent :ASL ,Gief.....
Comment les mettre en œuvre?



Le bois énergie :
dépressages et éclaircies



Doit on choisir de voir la fumée sortir de la cheminée d'une chaufferie ou du sommet de l'un de nos massifs
une question en débat!!!

Le bois d'œuvre :

la solution pour décarboner la construction:
des progrès restent à faire...

Un grand espoir: **le pin d'Alep enfin certifié...**



PERIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

Pour conclure :

La forêt n'est pas un bien commun.

Elle a toujours un propriétaire : l'État, une commune , un particulier...

Plus de 70% de ces forêts appartiennent à un propriétaire privé,

La forêt n'est pas un bien commun, mais c'est un bien d'intérêt général

Leurs propriétaires privés ou publics ont des droits , **mais aussi des devoirs.**

La forêt rend des services à l'ensemble de la société.

- Qualité de l'eau, qualité de l'air, des paysages, la forêt préserve notre environnement.
- La forêt va nous permettre de réussir la transition écologique
- La forêt est devenue **un espace de loisirs et de détente** pour nos citoyens urbains
- Au niveau économique, **la forêt est source d'emplois.**

Nous profitons tous de cette forêt mais personne n'en paye l'usage....

N'est-il pas temps de remettre les choses à plat

pour que la Forêt bénéficie de ce qui lui est dû ?

« ...Il faut donc considérer l'action contre les feux d'espaces naturels et de forêts comme une priorité écologique... »

Fédération nationale des Sapeurs Forestiers de France- septembre 2022